



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

2023-2024

Notice d'information sur les règles d'attribution des subventions

Toute association dont le champ d'action relève de la compétence de la commune de BOULOC, peut faire une demande de subvention de fonctionnement ou exceptionnelle pour la mise en œuvre d'un projet ou d'un événement ayant un intérêt communal.

Le dépôt d'une demande de subvention nécessite la présentation d'un dossier complet. Le versement par la commune de BOULOC d'une subvention de fonctionnement n'est pas systématiquement reconduit chaque année. Le dossier de demande de subvention doit donc être déposé tous les ans pour être pris en considération et étudié par la commission compétente.

Seule une association ayant son siège social et/ou exerçant une activité régulière sur le territoire de la commune de BOULOC peut déposer une demande de subvention.

Quel que soit le projet présenté, les associations à caractère religieux, politique ou syndical ne peuvent pas déposer une demande de subvention (cf. loi du 9 décembre 1905). De même et conformément à la législation, la commune de BOULOC n'attribue pas des subventions destinées à être reversées à des organismes tiers.

Dossier de demande :

Il est adressé par e-mail à toute association la commune de BOULOC pour une aide financière. Retrait du dossier au format papier auprès de l'accueil de la mairie.

A réception du dossier complet avec les pièces justificatives demandées, un accusé de réception sera adressé à l'association. Après instruction du dossier par la commission compétente, la décision d'attribution sera notifiée par courrier.

Le dossier dûment rempli accompagné des pièces justificatives doit être retourné avant le

Lundi 13 février 2023 à 12h

Tout dossier non déposé à cette date ne sera pas étudié.

Mairie de Bouloc - Service Communication
55, rue Jean Jaurès - 31620 BOULOC

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le

Service Communication

05.62.79.94.85 - communication@mairie-bouloc.fr



Cadre réservé à la commune

Dossier N° :

Date d'enregistrement :

Nom de l'Association :

Montant de la subvention demandée : _____ €

Cadre réservé à la Commune

Subventions précédemment accordées :

Année	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
20...		
20...		
20...		

Avis de la commission compétente :

Décision du Conseil Municipal :

Document à joindre au dossier de demande :

- Dernier rapport d'activité ou bilan ou procès-verbal de la dernière assemblée générale comprenant le rapport moral, le rapport financier et le bilan de l'année écoulée
- Relevé d'Identité Bancaire
- Dernier relevé bancaire (compte courant et d'épargne)
- Attestation d'assurance

- Statuts modifiés pour tous changements intervenus depuis la précédente demande et récépissé de la déclaration en préfecture
- Bilans certifiés du commissaire aux comptes si l'association y est soumise
- Grille des tarifs appliqués
- Attestation des organismes sociaux précisant la situation du personnel s'il y a lieu
- Conventions de mise à disposition s'il y a lieu

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Identification de l'association

- ◆ Nom de l'association :
- ◆ Sigle usuel :
- ◆ Adresse officielle (**siège social**) :
- ◆ Code postal :
- ◆ Commune :

- ◆ Type :
- ◆ N° de déclaration en Préfecture :
- ◆ SIREN :
- ◆ Code APE :

- ◆ Site internet :
- ◆ Réseaux sociaux :

Objet de l'association (**Présentation synthétique pour les supports de communication**)

Responsable de l'association

(Représentant légal : Président ou autre personne désignée par les statuts)

- ◆ Nom :
- ◆ Prénom :
- ◆ Fonction dans l'association :
- ◆ Téléphone :
- ◆ Email :
- ◆ Adresse postale :

Composition du conseil d'administration

Fonction au sein de l'association	Nom/Prénom	Téléphone	Courriel
Président(e) d'honneur			
Président(e)			
Vice-président(e)			
Trésorier(e)			
Trésorier(e) adjoint(e)			
Secrétaire			
Secrétaire adjoint(e)			
Autres membres			

Nombre d'adhérents

Nombre d'adhérents 20.... /20....	Hommes		Femmes		Total	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Dont moins de 18 ans						
De 18 à 65 ans						
Plus de 65 ans						
Total						

◆ Montant moyen de la cotisation **(Joindre la grille des tarifs appliqués)** :

◆ L'association emploie-t-elle du personnel ? OUI NON

Si oui, joindre une attestation des organismes sociaux (URSSAF, ASSEDIC, régime complémentaire, MSA, chèque emploi associatif), précisant la situation du personnel.

Nombre de salariés

Fonction / Contrat	Professeurs	Personnels administratifs
CDI		
CDD		
Emploi aidés		
Autres		

◆ L'association bénéficie-t-elle de subventions, d'une ou de plusieurs communes membres de la Communauté de Communes ou autres ? OUI NON

Si oui, précisez la ou les communes :

Si oui, précisez le(s) montant(s) :

◆ Si l'association a été subventionnée pour l'année en cours, cette subvention représente-t-elle plus de 50 % du budget prévisionnel ? OUI NON

◆ L'association bénéficie-t-elle de mise à disposition de personnel communal ou intercommunal ? OUI NON

◆ Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Fonction de l'agent	Volume d'heures hebdomadaires

◆ L'association bénéficie-t-elle de concours en nature émanant de la Communauté de Communes du Frontonnais, d'une ou de plusieurs communes membres de la Communauté de Communes ou autres ? OUI NON

Si oui, précisez-la ou les communes et la nature de ces concours :

◆ Existe-t-il une ou des conventions fixant le cadre de ces aides en nature ?

OUI NON

Si oui, précisez :

◆ Date de signature des conventions **(Joindre une copie de la convention de mise à disposition s'il y a lieu).**



Attestation sur l'honneur

Cette attestation doit obligatoirement être renseignée pour toute demande et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),(nom et prénom),
représentant(e) légal(e) de l'association(nom de l'association) :

- ⇒ Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- ⇒ Certifie s'il y a lieu, que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiement correspondants ;
- ⇒ Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- ⇒ Sollicite une subvention de€ ;
- ⇒ Précise que cette subvention si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB/RIP

Déclare avoir pris connaissance des règles d'attribution des subventions et m'engage à les respecter.

A, le

Signature :

Attention : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.